

L'Anse-Saint-Jean, le 7 mai 2012.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

----- Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorière

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le lundi 7 mai 2012, sous la présidence de M. Claude Boucher, maire.

Sont présents :	Mme Gertrude Bouchard,	conseillère
	M. Marcellin Tremblay,	conseiller
	M. Yvan Coté,	conseiller
	M. Graham Park,	conseiller
	M. Denis Girard,	conseiller
	M. Victor Boudreault,	conseiller
	M. Daniel Corbeil,	dg/sec-trésorier

144-2012

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

L'ouverture de la séance est proposée, appuyé.

145-2012

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

- 1 Ouverture de la séance
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 2 avril 2012
- 4 Lecture et adoption des comptes du mois d'avril 2012 et des paiements directs
- 5 Renouvellement des petites caisses
- 6 Rapport financier
- 7 Lecture de la **correspondance**
 - 7.1 25^e Colloque Fondation rues principales
 - 7.2 Demande d'appui par résolution à la Municipalité de Bégin
 - 7.3 Souper-spectacle Maison des Familles de La Baie
 - 7.4 Soirée bourses au mérite 2012 CEGEP de Chicoutimi
 - 7.5 Gala méritas régional environnement 2012 – Contribution financière
 - 7.6 Demande de partenariat – Place aux jeunes Ville Saguenay et Fjord-du-Saguenay
 - 7.7 Conférence de presse du Ministre Lebel à Val Jalbert
 - 7.8 Projet e comme Entrepreneure – participation financière
 - 7.9 Demande d'échange de terrain au développement du Mont Édouard
 - 7.10 Demande de commandite – Souper de la Fête des mères Chevaliers de Colomb Rivière Éternité
 - 7.11 Souper bénéfice de Promotion des arts le 9 juin prochain

8 Administration

- 8.1 États financiers comparatifs janvier à avril 2012
- 8.2 Lettre concernant la subvention du programme FIRM développement du Mont Édouard
- 8.3 Travaux route 170 - Libération de la retenue de garantie
- 8.4 Congrès ADMQ 6,7 et 8 juin 2012
- 8.5 Dépôt officiel des déclarations pécuniaires des élus municipaux
- 8.6 Adhésion annuelle Québec-Municipalité

- 8.7 FQM – Résolution d’appui concernant le Projet de loi no 14 du gouvernement du Québec
- 8.8 Renouvellement de la police d’assurance

9 Travaux publics

- 9.1 Avis de motion règlement sur l’utilisation de l’eau
- 9.2 Recommandation pour la reconstruction du pont de la piste cyclable
- 9.3 Achat d’équipements pour entretien (balais, débroussailleuse et tondeuse)
- 9.4 Demande pour la création de l’emblème floral pour L’Anse-Saint-Jean
- 9.5 Travaux d’aménagement paysagé pour les Fleurons du Québec
- 9.6 Demande de raccordement au réseau d’aqueduc – M. Alain Tremblay
- 9.7 Demande de raccordement au réseau d’aqueduc – M Bernard Panaroni

10 Urbanisme

- 10.1 Deuxième édition du Prix du patrimoine de la MRC du Fjord-du-Saguenay
- 10.2 Demande de construction – dossier M. Jean-Marc Brassard

11 Service des incendies

- 11.1 Autorisation de paiement pour la caserne facture no.4
- 11.2 Formation pompier 1 pour M. Daniel Girard

12 Sécurité publique

13 Loisirs, tourisme, culture et vie communautaire

- 13.1 Activité de financement – Maison Familiale Rurale le 10 mai
- 13.2 Camping municipal - autorisation de travaux de réparation
- 13.3 Appui à la MFR dans le cadre de la 5^e Édition du Mérite de la ruralité
- 13.4 Nomination des représentants du conseil municipal sur le CA de la Petite École
- 13.5 Marché PLD - Autorisation de paiement dans le cadre de l’entente de Village Relais

14 Varia et questions diverses

- 14.1 Information sur le projet éolien du Bas-Saguenay
- 14.2 Lettre du MTQ subvention PAERRL 2012
- 14.3 Installation d’un écran de diffusion publicitaire au quai municipal.
- 14.4 Reconnaissance du travail effectué par Mme Anne Tremblay lors de son stage
- 14.5 Congrès Village-Relais
- 14.5 CEGERTEC – Assistance supplémentaire dans le dossier d’assainissement des eaux.
- 14.6 Avis de motion pour l’adoption d’un code d’éthique pour les employés municipaux.
- 14.7 Transport adapté – Résolution concernant notre participation financière pour 2012
- 14.8 BIBLIO du Saguenay-Lac-Saint-Jean – Cotisation 2012-2013 et AGA
- 14.9 Cautionnement – Marge de crédit avec la Caisse Desjardins du Bas-Saguenay pour la Société de développement au montant de 49 500\$
- 14.10 Demande des citoyens concernant la rue Saint-Jean Baptiste secteur de l’église
- 14.11 Brunch bénéfique de la Rivière Petit-Saguenay
- 14.12 Acceptation des ventes de terrain à M. Pascal Lavoie et M. Jean-Marc Bergeron
- 14.13 Demande de lumière de rue pour la rue Gagné

14.14 Forum régional des élus de la SQ

15 Période de questions

16 Fermeture de la séance

146-2012

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 AVRIL 2012

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 2 avril 2012 soit accepté tel que lu.

147-2012

ACCEPTATION COMPTES D'AVRIL ET DES PAIEMENTS DIRECTS

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes à payer du mois de avril 2012 au montant de 110324.15\$ et des paiements directs au montant de 1973.15\$, telle que déposée aux archives municipales sous la cote **207-120**.

148-2012

RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le renouvellement des petites caisses du mois d'avril 2012 comme suit : bureau municipal au montant de 22.88 \$ et de 118.16\$ pour la petite caisse du bureau de poste.

RAPPORT FINANCIER

Le Secrétaire-trésorier fait la lecture du rapport financier du mois d'avril 2012. Les revenus s'élèvent à 373 303.93\$ et les dépenses à 446 700.56\$.

149-2012

COLLOQUE FONDATION DES RUES PRINCIPALES

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le maire à représenter la municipalité au Colloque Fondation rues principales qui aura lieu en marge du congrès du FQM le 26 septembre prochain et de défrayer les frais s'y rattachant.

150-2012

APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE BEGIN DANS SA DEMANDE POUR UN POSTE D'ESSENCE SANS SURVEILLANCE

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir des services de bases dans les petites localités tel qu'un poste d'essence;

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'appuyer la municipalité de Bégin dans ses démarches pour l'obtention d'un poste d'essence sans surveillance.

151-2012

PARTICIPATION FINANCIÈRE MAISON DES FAMILLES DE LA BAIE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'octroyer un montant de 25\$ dans le cadre du financement de la Maison des familles de La Baie.

152-2012

SOIRÉE BOURSE AU MÉRITE 2012 AU CEGEP DE CHICOUTIMI

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de mandater Mme Gertrude Bouchard comme représentant de la municipalité lors de la remise des Bourses au Mérite du CEGEP de Jonquière qui aura lieu le 8 mai prochain et de défrayer les coûts reliés à cette activité.

153-2012
GALA MÉRITAS RÉGIONAL ENVIRONNEMENTAL 2012

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'octroyer un montant de 100\$ dans le cadre du Gala régional environnemental 2012.

154-2012
PLACE AUX JEUNES - DEMANDE DE PARTENARIAT 2012-2013

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'octroyer un montant de 250\$ dans le cadre de la campagne de partenariat 2012-2013 de Place aux Jeunes de Carrefour jeunesse-emploi Saguenay.

155-2012
CONFÉRENCE DE PRESSE DU MINISTRE DENIS LABEL

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de rembourser la dépense de M. Claude Boucher, maire qui a agi à titre de représentant de la municipalité lors de la conférence de presse du Ministre Label le 19 avril dernier.

156-2012
PROJET E COMME ENTREPRENEURE - PARTICIPATION FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT QUE dans le contexte économique actuel, l'entrepreneuriat est la priorité pour la création d'emplois et la diversification des secteurs d'activités économiques ;

CONSIDÉRANT QUE Femmessor-Saguenay-Lac-Saint-Jean désire mettre à profit sa mission de promouvoir l'entrepreneuriat féminin et contribuer à la consolidation de la culture entrepreneuriale ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean reconnaît l'apport économique des femmes entrepreneures ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité L'Anse-Saint-Jean désire rendre hommage aux femmes entrepreneures de sa municipalité.

POUR CES RAISONS,

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean adhère au projet «e comme ENTREPRENEURE» dont le promoteur est Femmessor-Saguenay-Lac-Saint-Jean ;

QUE la municipalité L'Anse-Saint-Jean accepte de verser des frais d'inscription sur la base de plus ou moins 0,25\$ par habitant :

NOMBRE DE FEMMES INSCRITES : 1
FRAIS D'INSCRIPTION 350.00\$

QUE la municipalité L'Anse-Saint-Jean s'engage à recommander à Femmessor-Saguenay-Lac-Saint-Jean une ou des femmes entrepreneure pour participer au projet ;

QUE la municipalité L'Anse-Saint-Jean s'assurera d'obtenir l'accord de la ou des femmes entrepreneures choisies avant de déposer la ou les candidatures.

157-2012
DEMANDE D'ÉCHANGE DE TERRAIN

CONSIDÉRANT QUE la municipalité avait vendu le terrain 37 d'une superficie de 1263.3 mètres carrés ;

CONSIDÉRANT QUE Mme Gagné désire échanger ledit terrain avec un autre terrain du développement;

CONSIDÉRANT QU'il peut y avoir une différence au niveau des superficies des terrains;

il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser l'échange de terrain et qu'en contrepartie Mme Angéline Gagné acquitte les coûts reliés à l'achat de la superficie supplémentaire du terrain qu'elle aura choisi au montant de 1,90\$ le pied carré et défraie tous les coûts assujettis à cette transaction.

158-2012

DEMANDE DE COMMANDITE DES CHEVALIERS DE COLOMB DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de mandater M. Victor Boudreault comme représentant de la municipalité au souper de la fête des Mères des Chevaliers de Colomb qui aura lieu le 12 mai prochain et d'acheter deux billets au coût de 20\$ chacun.

159-2012

SOUPER BÉNÉFICE DE PROMOTION DES ARTS

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'acheter 3 billet au coût de 35\$ chacun pour le souper bénéfice de Promotion des arts qui aura lieu le 9 juin prochain.

160-2012

ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LA PÉRIODE DE JANVIER À AVRIL 2012

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter le dépôt des états financiers comparatifs 2012 pour les quatre premiers mois de l'année en cours.

161-2012

TRAVAUX ROUTE 170 – LIBÉRATION DE LA RETENUE DE GARANTIE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser, tel que recommandé par la firme CEGERTEC, la libération de la retenue de garantie de l'entreprise Lauréat Gagné pour les travaux réalisés sur la 170 au montant de 23 023.58\$.

162-2012

CONGRÈS DE L'ADMQ 2012

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le directeur général à participer au congrès de l'ADMQ qui aura lieu les 6,7 et 8 juin prochain et de rembourser les coûts reliés à cette activités sur présentation des pièces justificatives.

163-2012

DÉPÔT OFFICIEL DES DÉCLARATION PÉCUNIÈRES DES ELUS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE l'article 360.1 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2-2) indique ce qui suit :

« Le membre du conseil avise par écrit le greffier ou secrétaire-trésorier de tout changement significatif apporté aux renseignements contenus dans la déclaration, visée à l'un ou l'autre des articles 357 et 358, dans les 60 jours suivant le changement. Le greffier ou secrétaire-trésorier en fait rapport au conseil à la première séance ordinaire qui suit.

Le défaut d'aviser, dans ce délai, le greffier ou secrétaire-trésorier constitue, aux fins de l'article 26 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (chapitre E-15.1.0.1), un facteur aggravant lorsque le manquement à une règle prévue au code d'éthique et de déontologie concerne un intérêt qui est visé par le changement. »

CONSIDÉRANT QUE l'article 360.2 mentionne que « *Le greffier ou secrétaire-trésorier doit, au plus tard le 15 février de chaque année, transmettre au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire un relevé qui identifie les membres du conseil de la municipalité qui ont, depuis la dernière*

transmission d'un tel relevé, déposé devant le conseil une déclaration, visée à l'un ou l'autre des articles 357 et 358, et ceux qui ne l'ont pas fait. »

CONSIDÉRANT QUE la transmission des informations au ministre n'a pas été faite dans les délais prescrits et que le secrétaire-trésorier n'a pas, officiellement, inscrit une note au procès-verbal de la séance du 6 février 2012, alors que toutes les déclarations avaient été déposées, conformément à la Loi;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que le conseil municipal prend note du rapport déposé en date de ce jour à l'effet qu'une correction au procès-verbal du 6 février 2012 sera faite par le secrétaire-trésorier mentionnant le dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil.

164-2012

ADHÉSION ANNUELLE À QUÉBEC-MUNICIPAL

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de renouveler notre adhésion à Québec-Municipal au montant de 316.18\$.

165-2012

FQM – APPUI CONCERNANT LE PROJET DE LOI NO 14

CONSIDÉRANT que, le 12 mai 2011, M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi n° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

CONSIDÉRANT que les préoccupations les plus souvent soulevées par les municipalités au cours des dernières années portent sur la prépondérance des activités minières sur les autres usages du territoire et sur l'absence de redevances au niveau local;

CONSIDÉRANT que la Fédération Québécoise des Municipalités a présenté son mémoire à la commission parlementaire de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le 23 août dernier;

CONSIDÉRANT que le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la Fédération Québécoise des Municipalités sans pour autant abolir la présence du développement minier sur l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT que le projet de loi n° 14 visant à modifier la Loi sur les mines propose de nouveaux pouvoirs aux municipalités dans les périmètres urbains, les secteurs résidentiels incompatibles avec le développement minier et ceux à vocation récréotouristique ou de villégiature;

CONSIDÉRANT que, lors de la séance du conseil d'administration le 4 avril dernier, les administrateurs ont décidé de mobiliser les membres de la Fédération Québécoise des Municipalités sur l'adoption du projet de loi n° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement;

De demander au gouvernement de Québec d'adopter, dans les plus brefs délais, le projet de loi n° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable, qui comprend plusieurs « avancées » significatives par rapport à l'ancienne législation

De transmettre une copie de la présente résolution à M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, à Mme Martine Ouellette, députée de Vachon, porte-parole de l'opposition officielle en matière de mines et de gaz de schiste, à M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de développement du territoire, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Amir Khadir, député de Mercier, membre de la Commission de

l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles et à M. Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités.

166-2012

RENOUVELLEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE 2012

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter le renouvellement de la police d'assurance de la municipalité du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2013 au montant de 57 578.00\$ et de facturer au Centre récréotouristique la portion les concernant.

167-2012

AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT SUR L'UTILISATION DE L'EAU.

Un avis de motion est donné concernant le dépôt d'un projet de règlement sur l'utilisation de l'eau qui sera présenté lors d'une prochaine assemblée pour adoption.

168-2012

RECOMMANDATION POUR LA RECONSTRUCTION DU PONT DE LA PISTE CYCLABLE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'appuyer le comité des Ponts couverts à vélo dans les travaux de réparation du pont sur la piste cyclable qui a été endommagé lors de la fonte des neiges au mois de mars, en participant techniquement et financièrement afin de remettre celui-ci en bon état pour la saison estivale.

169-2012

ACHAT D'ÉQUIPEMENT TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser à même le budget des travaux publics l'achat des équipements suivant : un balais à gaz au coût de 769.90 plus taxes, une tondeuse de marque Toro au montant de 1367.00\$ plus taxes et une débroussailleuse 1099.95 plus taxes.

170-2012

DEMANDE POUR LA CRÉATION D'UN EMBLÈME FLORAL POUR LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter la proposition du comité d'embellissement et de décréter l'hydrangée comme emblème floral et d'en faire la promotion sur le territoire de la municipalité de l'Anse-Saint-Jean.

171-2012

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGÉ POUR LES FLEURONS DU QUÉBEC

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser pour la première phase de mise à niveau de nos espaces verts et aménagements paysagers un montant de 4500.00\$ et que ce montant soit investi dans les travaux proposés par le comité d'embellissement sur les trois sites d'intérêts identifiés lors de la visite d'inspection.

172-2012

DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC DE M. ALAIN TREMBLAY

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le raccordement au réseau d'aqueduc de la propriété de M. Alain Tremblay située au 28 rue des Coteaux et que les coûts de ces travaux soit au frais du propriétaire.

173-2012

DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DE M. BERNARD PANARONI

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le raccordement au réseau d'aqueduc et d'égout au frais de la municipalité de la propriété de M. Bernard Panaroni tel que stipulé dans l'acte de vente (dossier B11-269).

174-2012

DEMANDE DE CONSTRUCTION – DOSSIER M. JEAN-MARC- BRASSARD

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter la recommandation du CCU et d'autoriser la demande de construction de M. Brassard conditionnellement au respect de la modification demandé par le CCU.

175-2012

PAIEMENT DE LA FACTURE N0 4 POUR LA CONSTRUCTION DE LA CASERNE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la facture no 4 pour des Constructions Christian Duchesne Inc. pour la construction de la caserne au montant de 19616.71 \$.

176-2012

FORMATION PROGRAMME POMPIER 1

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser la directeur du service incendie, M. Pierre Roy à signer le contrat de formation avec EducExpert pour la formation de Pompier 1 de M. Daniel Girard et que les coûts de cette formation soient pris à même le budget du service incendie au niveau du volet formation.

177-2012

SOIRÉE BÉNÉFICE AU PROFIT DE LA MFR DU FJORD

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'acheter 4 billets au coût de 100\$ chacun pour la soirée bénéfice au profit de la MFR du Fjord qui aura lieu le 10 mai prochain.

178-2012

TRAVAUX DE RÉPARATION AU CAMPING MUNICIPAL

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter la proposition déposée par le Camping municipal en ce qui concerne les travaux de réparations prévu cet été; réparation de la piscine, refaire la toiture de la salle communautaire, réparation du mini-put et installation et réparation des services d'électricité et d'eau sur certains terrains.

179-2012

APPUI A LA MFR DANS LE CADRE DE LA 5^E EDITION DU MÉRITE DE LA RURALITÉ

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'appuyer la candidature de la MFR du Fjord dans le cadre de la 5^e édition du Mérite de la Ruralité.

180-2012

NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES MEMBRES SUR LE CA DE LA PETITE ÉCOLE.

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter la nomination des personnes suivantes sur le C.A. de la Petite École : représentants de la municipalité M. Claude Boucher, maire, M. Marcellin Tremblay, conseiller , M. Graham Park, conseiller et M. Daniel Corbeil Directeur général. Représentant du milieu Mme Ève Breton-Roy, Mme Louise Goyer et Mme Pâquerette Gagnon.

181-2012

ENTENTE DANS LE DOSSIER VILLAGE-RELAIS ET MARCHÉ PLDA

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le paiement de 1760.00\$ au Marché PLD pour compensation de service requis dans le programme Village-Relais et tel que stipule l'entente signée entre la municipalité et Marché PLD.

182-2012

INSTALLATION D'UN ÉCRAN DE DIFFUSION PUBLICITAIRE AU QUAI MUNICIPAL PAR À L'AISE MÉDIA.

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter pour cette années la proposition d'À L'AISE MÉDIA concernant l'installation d'un écran de diffusion publicitaire tel que déposé au conseil municipal le 30 avril 2012.

183-2012

RECONNAISSANCE DU TRAVAIL EFFECTUÉ PAR MME ANNE TREMBLAY LORS DE SON STAGE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de remercier Mme Anne Tremblay pour son travail et sa participation aux activités administratives municipales qu'elle a offert lors de son stage et de souligner cet apport en lui remettant un montant de 250.00\$ pour service rendu.

184-2012

CONGRÈS VILLAGE-RELAIS 2012.

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d' autoriser M. Claude Boucher, maire et M. Marcellin Tremblay, conseiller à participer au congrès de Village-Relais qui aura lieu les 8 et 9 juin prochain et de rembourser les frais de ceux-ci sur présentation des pièces justificatives.

185-2012

CEGERTEC – ASSISTANCE SUPPLÉMENTAIRE DANS LE DOSSIER D'ASSAINISSEMENT DES EAUX.

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le paiement de 16 692.00\$ plus taxes pour les services additionnels fournis par CEGERTEC et faisant suite à l'appel conférence avec la direction des infrastructures le 26 janvier dernier dans le dossier d'assainissement des eaux

186-2012

AVIS DE MOTION CONCERNANT L'ADOPTION D'UN CODE D'ÉTHIQUE POUR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX.

Un avis de motion est donné concernant le dépôt d'un projet de règlement sur le code d'éthique pour les employés municipaux qui sera présenté lors d'une prochaine assemblée pour adoption.

RÉSOLUTION 187-2012 ANNULÉE

188-2012

PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LE TRANSPORT ADAPTÉ POUR 2012

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Petit-Saguenay, Rivière-Éternité ont accepté la proposition de Transport adapté du Fjord Inc. pour l'opération et l'administration d'un service de transport pour les personnes handicapées ;

il est proposé, appuyé et résolu unanimement ;

QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean participe au financement du transport adapté pour 2012 avec une aide de 12 203.76\$ et du transport collectif avec une aide de 4000.00\$;

QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean approuve la tarification exigée pour le transport adapté;

QUE les municipalités participantes confirment qu'elles participeront pour 20% du budget du Transport adapté du Fjord pour l'exercice financier 2012;

QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean accepte de financer tout déficit d'opération du Transport adapté du Fjord au même titre que toutes les autres municipalités participantes à l'entente;

189-2012

BIBLIO SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN AGA 2012

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de mandater M. Marcellin Tremblay comme représentant de la municipalité lors de l'AGA de Bilio Saguenay-Lac-Saint-Jean qui aura lieu le 30 mai prochain et de défrayer les coûts reliés à cette activité.

190-2012

CAUTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT POUR L'OBTENTION D'UNE MARGE DE CRÉDIT AUPRÈS DE LA CAISSE DESJARDINS DU BAS-SAGUENAY

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est en attente d'une autorisation du Ministère des Affaires municipales pour la reconduction du cautionnement de la marge de crédit de 150 000\$ pour la Société de Développement;

CONSIDÉRANT QU'entre temps les activités de la Société de développement nécessitent une certaine liquidité financière pour les opérations du Mont Édouard;

il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

Que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean cautionne la Société de développement concernant le contrat de crédit variable de 150 000\$ signé en 2007 mais pour un montant limité à 49 500\$ tel que lui permet le Ministère des Affaires municipales

Que le maire M. Claude Boucher, ainsi que le directeur général M. Daniel Corbeil signent au nom de la municipalité le cautionnement spécifique de crédit variable avec la Caisse Desjardins du Bas-Saguenay.

191-2012

BRUNCH BÉNÉFICE DE LA RIVIÈRE PETIT-SAGUENAY

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'acheter deux billets pour le brunch bénéfice de la Rivière Petit-Saguenay au coût de 27.00\$ chacun.

192-2012

TERRAIN AU MONT ÉDOUARD – ACCEPTATION DE CONTRAT DE VENTE.

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'entériner les contrats de vente de terrain de M. Pascal Lavoie (terrain no 5) et M. Jean-Marc Bergeron (terrain no 55) et d'autoriser le maire et le secrétaire trésorier ou la secrétaire trésorière adjointe à signer au nom de la municipalité les documents requis.

193-2012

DEMANDE DE LUMIÈRE DE RUE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'appuyer la demande des résidents de la rue Gagné déposée par M. Richard Sarrasin et d'autoriser l'installation d'une lumière de rue sur la rue Gagné.

194-2012

FORUM RÉGIONAL DES ÉLUS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le maire et le directeur général à participer au forum des élus de la Sûreté du Québec qui aura lieu le 30 mai prochain à Alma et de défrayer les coûts reliés à cette activité.

195-2012

FERMETURE DE LA SÉANCE.

propose la fermeture de la séance à 20h15

Fait et passé à L'Anse-Saint-Jean en ce septième jour de mai de l'An 2012.

Daniel Corbeil, secrétaire trésorier / directeur général

Monsieur Claude Boucher, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».